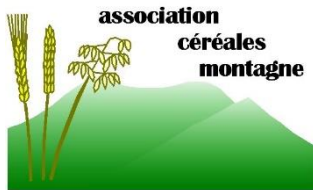
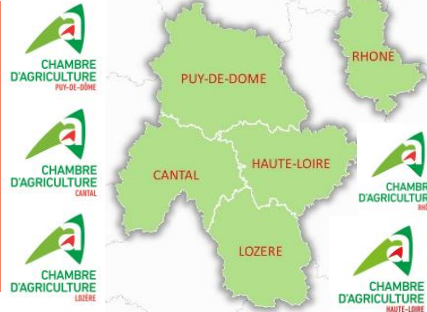


Bulletin Technique Céréales Montagne



N° 104 du 6 mai 2025

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur cinq départements en zone montagne : le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère, le Puy-de-Dôme et le Rhône ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes dans la région entre les Chambres d'Agriculture partenaires de l'ACM et ARVALIS – Institut du végétal.

Rédigé par Mathias Déroutède, conseiller ACM et CDA43

L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 5 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme et Rhône

Elle bénéficie de l'appui technique d'ARVALIS-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.

ARVALIS
Institut du végétal



PÔLES D'EXPÉRIMENTATIONS PARTENARIALES
POUR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT
VERS LES AGRICULTEURS D'Auvergne-Rhône-Alpes

Les **Chambres d'Agriculture** de **Haute-Loire**, du **Cantal** et du **Puy de Dôme** sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le **N°IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Au sommaire :

- Stade des céréales
- Un printemps favorable aux maladies
- Quand observer et intervenir ?
- Choisir les produits adaptés au contexte parasitaire et à votre exploitation



Stade des céréales

En altitude, les parcelles de blé et triticales les moins avancés sont autour du stade 2 nœuds et les orges sont autour du stade gonflement.

A plus basse altitude (< 600-700m), les orges d'hiver sont en pleine épiaison voire début floraison et les blés et triticales en début à fin épiaison.

Un printemps humide favorable aux maladies

Comme l'an dernier, le printemps débute sous des pluies abondantes. Depuis janvier, les cumuls atteignent régulièrement 250 mm, et bien plus encore en Lozère et à l'est de la Haute-Loire (410 mm au Mazet-Saint-Voy et 570 mm aux Estables).

Ces conditions humides sont idéales pour le développement des maladies foliaires, notamment :

- Rhynchosporiose : bien présente, notamment sur triticale. Elle apprécie les températures fraîches.
- Septoriose : encore discrète en altitude, mais les symptômes devraient apparaître avec la remontée des températures

Pour en savoir plus sur l'état sanitaire des céréales dans votre secteur, consultez le [BSV Grandes Cultures Auvergne n°12 du 30 avril 2025](#).

☒ Référence au [Bulletin de Santé des Végétaux n° 12](#)

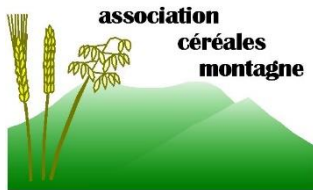
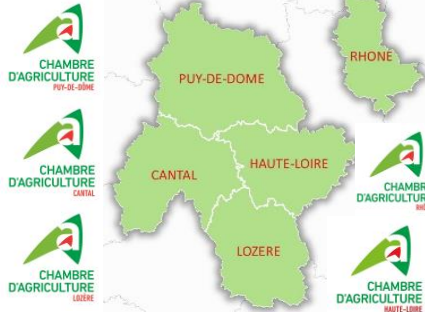
☐ Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43

Association Céréales Montagne - Immeuble Interconsulaire - 16, Bd Bertrand 43012 Le Puy-en-Velay- 04.71.07.21.00
Contact : mderoutede@haute-loire.chambagri.fr



Bulletin Technique Céréales Montagne



⚠ Attention aux confusions :

Des **taches physiologiques** dues au stress climatique (froid, gel) peuvent apparaître sous forme de rougissement ou jaunissement des jeunes feuilles.

Contrairement aux maladies, ces taches :

- Touchent surtout les **feuilles récemment émises**
- Ne progressent **pas du bas vers le haut** comme les maladies foliaires

Quand observer et intervenir ?

L'observation des maladies sur céréales démarre dès le stade 2 nœuds pour surveiller notamment des attaques précoces de rouille jaune. Mais la période clé se situe **entre la fin de montaison et l'épiaison**.

Le but d'un traitement fongicide est de **protéger les 3 derniers étages foliaires**, qui assurent **80 % du rendement**, dont **50 % rien que pour la dernière feuille**. Un traitement **trop précoce** ne protège pas les nouvelles feuilles émises.

👉 C'est pourquoi, le **meilleur moment** pour intervenir : **entre « Dernière Feuille Étendue » et « Début Épiaison »**, en fonction de l'observation des symptômes.

→ **Exception** : en cas d'attaque précoce de rouille jaune, une intervention **plus précoce** s'impose, dès le **stade 2 nœuds**.

L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 5 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme et Rhône

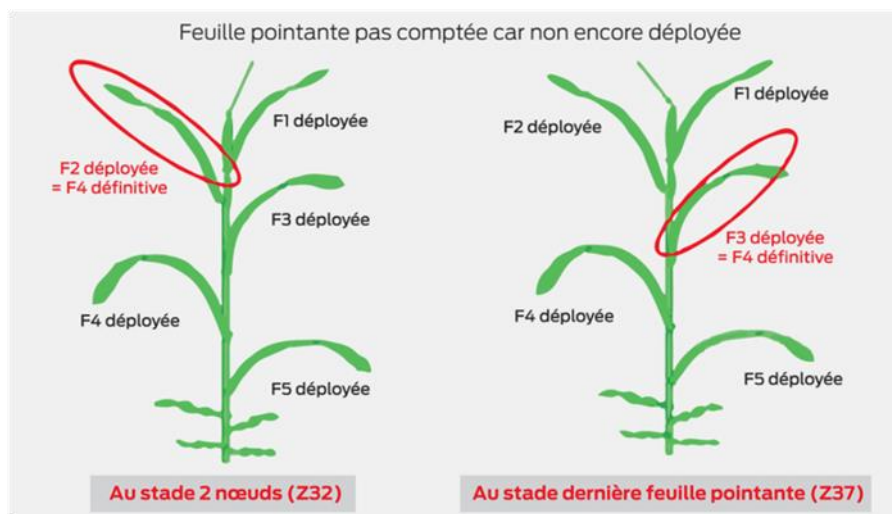
Elle bénéficie de l'appui technique d'Arvalis-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.

ARVALIS
Institut du végétal



pepit
POLES D'EXPERIMENTATIONS PARTENARIALES
POUR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT
VERS LES AGRICULTEURS D'Auvergne-Rhône-Alpes

Les **Chambres d'Agriculture** de Haute-Loire, du Cantal et du Puy de Dôme sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le N°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



☒ Référence au [Bulletin de Santé des Végétaux n° 12](#)

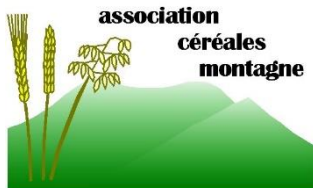
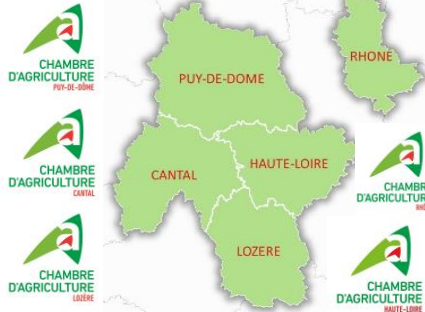
☐ Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43

Association Céréales Montagne - Immeuble Interconsulaire - 16, Bd Bertrand 43012 Le Puy-en-Velay- 04.71.07.21.00
Contact : mderoulede@haute-loire.chambagri.fr



Bulletin Technique Céréales Montagne



L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 5 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme et Rhône

Elle bénéficie de l'appui technique d'Arvalis-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.

ARVALIS
Institut du végétal



pepit
POLES D'EXPERIMENTATIONS PARTENARIALES
POUR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT
VERS LES AGRICULTEURS D'Auvergne-Rhône-Alpes

Les **Chambres d'Agriculture** de **Haute-Loire**, du **Cantal** et du **Puy de Dôme** sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le **N°IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Seuils de nuisibilité par cultures et maladies :

Orge d'hiver

- **Helminthosporiose / Rhynchosporiose** : traiter si > **25 %** des feuilles des 3 derniers étages sont atteintes
- **Oïdium** : intervenir si > **50 %** des 3 dernières feuilles présentent du feutrage blanc sur > **5 %** de la surface

Blé tendre

- **Rouille jaune** : intervenir **immédiatement** dès les **premières pustules** (évolution rapide)
- **Septoriose** : seuil d'intervention si > **50 %** des **F4** définitives sont atteintes

Triticale

- **Rhynchosporiose** : intervenir si > **50 %** des **F4** définitives sont atteintes
- **Rouille jaune** : intervenir **immédiatement** dès les **premières pustules** (évolution rapide)

Rentabilité du traitement : attention au matériel

Le **type de matériel** influe sur la rentabilité d'un fongicide :

- Tracteur **sans roues étroites**
- Pulvérisateur **peu large (12-15m)**

 Ces cas peuvent entraîner **des pertes de rendement** supérieures au gain du traitement dues au passage du tracteur en cas de pression maladies modérée.

→ **Conseil** : si possible faire appel à un entrepreneur bien équipé ou **s'abstenir** si la pression maladies est faible à modérée avec des pertes estimées inférieures à 7-8 q/ha.

☒ Référence au [Bulletin de Santé des Végétaux n° 12](#)

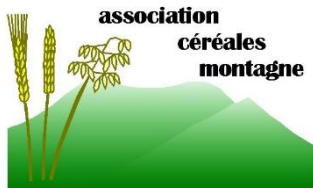
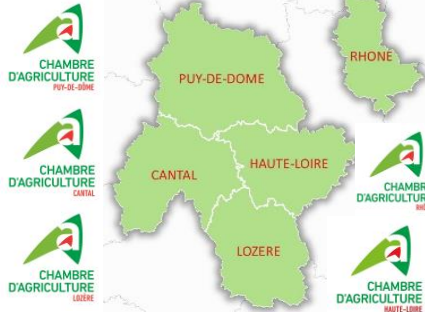
☐ Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43

Association Céréales Montagne - Immeuble Interconsulaire - 16, Bd Bertrand 43012 Le Puy-en-Velay- 04.71.07.21.00
Contact : mderoulede@haute-loire.chambagri.fr



Bulletin Technique Céréales Montagne



Choisir les produits adaptés au contexte parasitaire et à votre exploitation

L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 5 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme et Rhône

Elle bénéficie de l'appui technique d'Arvalis-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.

ARVALIS
Institut du végétal



pepit
POLES D'EXPERIMENTATIONS PARTENARIALES
POUR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT
VERS LES AGRICULTEURS D'Auvergne-Rhône-Alpes

Les Chambres d'Agriculture de Haute-Loire, du Cantal et du Puy de Dôme sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Pour les exploitations disposant de petites surfaces en céréales, la gestion des fonds de bidons peut devenir contraignante, surtout lorsque les produits sont conditionnés en volumes trop importants. Il arrive que des fonds de cuve soient conservés plusieurs années, avec le risque que leur efficacité diminue ou que leur utilisation devienne interdite suite à une évolution de la réglementation.

👉 Pour éviter ces situations :

- Limitez-vous à **quelques références de fongicides** bien ciblées
- Privilégiez des **conditionnements adaptés** à votre surface
- **Faites l'inventaire de vos produits en stock** avant tout nouvel achat

⚙ En cas de **faible pression maladies**, ne pas traiter reste souvent la solution la plus rentable. Si vous choisissez tout de même d'intervenir, orientez-vous vers des fongicides économiques sans SDHI tels que :

- **BALMORA**
- **FANDANGO S**
- **AMISTAR**

🎯 Pour un traitement ciblé contre la rouille jaune seule :
→ **BALMORA 1 L/ha + AMISTAR 0,3 L/ha** est généralement suffisant.

🚫 En cas de forte pression maladies (notamment septoriose sur blé), optez pour des fongicides à base de SDHI, plus efficaces :

- **LIBRAX**
- **ELATUS ERA**
- **REVYSTAR XL**

☒ Référence au [Bulletin de Santé des Végétaux n° 12](#)

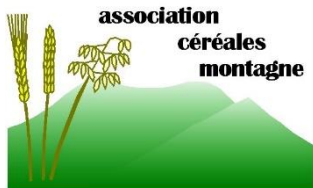
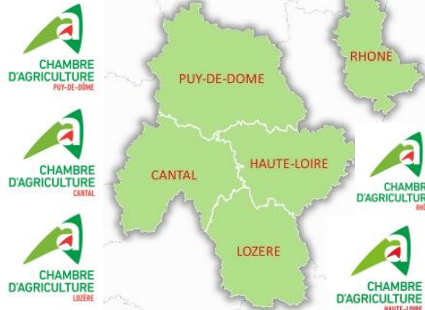
☐ Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43

Association Céréales Montagne - Immeuble Interconsulaire - 16, Bd Bertrand 43012 Le Puy-en-Velay- 04.71.07.21.00
Contact : mderoulede@haute-loire.chambagri.fr



Bulletin Technique Céréales Montagne



L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 5 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme et Rhône

Elle bénéficie de l'appui technique d'Arvalis-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.

ARVALIS
Institut du végétal



pepit
POLES D'EXPERIMENTATIONS PARTENARIALES
POUR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT
VERS LES AGRICULTEURS D'Auvergne-Rhône-Alpes

Les **Chambres d'Agriculture** de **Haute-Loire**, du **Cantal** et du **Puy de Dôme** sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le **N°IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Tableau 1 : Préconisations des protections fongicides des céréales

Orge d'hiver		Blé et triticale	
Produit / ha	Coût (€/ha)	Produit / ha	Coût (€/ha)
FANDANGO S 1 à 1,2 L	34-41	BALMORA 1L + AMISTAR 0,3L	26
LIBRAX 0,7L + AMISTAR 0,3L	46	LIBRAX 0,8 à 0,9 L/ha	42-48
ELATUS ERA 0,65 à 0,75L	43-48	ELATUS ERA 0,65 à 0,75 L/ha	43-48
		REYSTAR XL 0,6 + AMISTAR 0,3L	50

Tableau 2 : Préconisations des protections fongicides des céréales

Produits	Equivalents commerciaux	Matières actives	Dose homologuée
BALMORA	HORIZON EW, BALTAZAR, HELOCUR	Tébuconazole 250 g/L	1 L/ha
AMISTAR	ZAKEO MAX, AZERTY ONE, HAMBRA	Azoxystrobine 250 g/L	1,1 L/ha
FANDANGO S	EPHEBE, FOSTER	Prothioconazole 100 g/L Fluoxastrobine 50 g/L	2 L/ha
MADISON	KAPULCO	Prothioconazole 175 g/L Trifloxystrobine 88 g/L	1,14 L/ha
LIBRAX	RIVEXO, TEXAS, KLASSIX	Metconazole 45 g/L Fluxapyroxad 62,5 g/L	2 L/ha
ELATUS ERA	VELOGY ERA, AVOLO ERA, CERATAVO ERA	Prothioconazole 150 g/L Benzovindiflupyr 75 g/L	1 L/ha
REYSTAR XL	VERYDOR, DIADEM, NYVIAR, ALONTY	Mefentrifluconazole 100 g/L Fluxapyroxad 50 g/L	1,5 L/ha

☒ Référence au [Bulletin de Santé des Végétaux n° 12](#)

☐ Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43

Association Céréales Montagne - Immeuble Interconsulaire - 16, Bd Bertrand 43012 Le Puy-en-Velay- 04.71.07.21.00
Contact : mderoulede@haute-loire.chambagri.fr

